



MYIOPSITTA MONACHUS

Nom commun : Conure veuve

Catégorie : FAUNE

Famille : Psittacidae

Milieu : Terrestre

Origine géographique : Amérique du Sud

Nom Anglais : Monk parakeet

Auteur : Boddaert, 1783

Introduction en France : métropole

MODALITÉS DE GESTION

L'espèce ne fait pas l'objet de mesures de gestion particulières.

MODALITÉS D'INTRODUCTION EN FRANCE ET IMPACTS DOCUMENTÉS

Des individus sont observés régulièrement en France depuis les années 1970, et plusieurs couples se sont reproduits notamment au Jardin des Plantes de Paris, à Drancy (Seine-Saint-Denis), à Penmarc'h (Côtes d'Armor), à Lagorce (Gironde) et dans les Landes (Dubois, 2007). Seule les populations installées à Toulon (Var) et Marseille (Bouches-du-Rhône) semble se maintenir (17-19 couples en 2014) ([Dubois et Cugnasse, 2015](#)). Tous ces individus sont issus d'échappées ou de relâchés d'individus élevés en cages ou en volières. Des populations plus importantes sont présentes en Belgique (200 individus) et en Espagne (plusieurs milliers d'individus) .

La Conure veuve peut présenter un comportement agressif et entrer en compétition avec les espèces indigènes sur les sites de reproduction et les mangeoires. Elle est également hôte potentiel de plusieurs agents pathogènes et parasites aviaires ([Cottaz et al., 2016](#)). Considérée comme ravageur de cultures dans son aire d'origine, l'espèce cause des dégâts importants sur les infrastructures (lignes et poteaux électriques en particulier) aux États-Unis.

Répartitions :

[En France](#)

[Dans le monde](#)

Contributions : Jean-François Maillard, OFB

Date de rédaction : 03/04/2018, version 1 (règlementation mise à jour le 22/03/2021)

PRODUCT DESCRIPTION

Pas de retour d'expérience de gestion disponible actuellement. [Oiseaux.net](#) [INPN](#)

[GISD](#)

[CABI](#) [Dubois, J. et Cugnasse, J-M. 2015. Les populations d'oiseaux allochtones en France en 2014 \(3e enquête nationale\). Ornithos 22-2 : 72-91.](#)

Dubois, J. 2007. Les oiseaux allochtones en France : statut et interactions avec les espèces indigènes. *Ornithos* 14-6 : 329-364.

[Cottaz, C. et al., 2016. Fiches de synthèse des EEE évaluées pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. ONCFS. 70 p.](#)

Tuton A. 2018. La colonisation des milieux urbains et périurbains par les psittaciformes. Invasions biologiques de la Conure veuve (*Myiopsitta monachus*) et de la Perruche à collier (*Psittacula krameri*). Thèse pour doctorat vétérinaire. École nationale vétérinaire d'Alfort.

Arrêté du [8 octobre 2018](#) fixant les règles générales de détention d'animaux d'espèces non domestiques : Détention libre de 1 à 75 individus, certificat de capacité et autorisation d'ouverture au-delà.

CITATION

GT IBMA. 2018. *Myiopsitta monachus*. Base d'information sur les invasions biologiques en milieux aquatiques. Groupe de travail national Invasions biologiques en milieux aquatiques. UICN France et Agence française pour la biodiversité.

